

Image not found or type unknown



manquer un procès? conséquences?

Par **totalitoto**, le **02/12/2009** à **22:52**

Bonjour

Je me suis fais controler positif au cannabis au volant.

En attente de mon jugement, ne sachant pas la date exacte (entre 6 mois et 1 ans)et partant en voyage a l'étranger avec projet en début d'année 2010, je voudrais savoir si toutefois je n'étais pas présent en france pour mon procès, qu'elle serait les sanctions encourues et s'il était possible via un courrier de m'expliquer auprès du procureur.

Je vous remercie.